

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 5 octobre 2026

DÉLIBÉRATION – CFVU-2026-FORMATION-54

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

APPROUVE LES MODIFICATIONS DES MAQUETTES ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DU MASTER MENTION SANTE PARCOURS PRATIQUES AVANCEES EN SOINS (PAS-CAL) POUR 2026/2027

VU le Code de l'éducation ;

VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;

VU la délibération CA-2026-ÉLECTION-UPEC-32 du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2026 par laquelle Monsieur Pierre WOLKENSTEIN a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;

VU les modifications des maquettes et Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) du Master mention Santé parcours Pratiques avancées en soins (PAS-CAL) pour 2026/2027, présentées à la commission de la formation et de la vie universitaire du lundi 5 octobre 2026 et annexées à la présente délibération ;

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 :

Approuve les modifications des maquettes et Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) du Master mention Santé parcours Pratiques avancées en soins (PAS-CAL) pour 2026/2027, telles que définies dans les documents annexés à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 5 octobre 2026

Fait à Créteil, le lundi 5 octobre 2026

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

Signature



Pierre WOLKENSTEIN

La Vice-Présidente Formation et de la CFVU



Ilaria CASCONI

Nombre de membres constituant le conseil : 40	DÉCOMPTÉ DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 38	
Quorum : 20	Votants : 18
Membres présents : 18	Votes exprimés : 31
Membres représentés : 13	Pour : 31
Total des membres présents et représentés : 31	Contre : 0
	Abstentions : 0

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Fiche d'identité de la formation

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION	INFORMATIONS GENERALES										EVENTUELS COMMENTAIRES COMPOSANTE Public concerné : IPA en Oncologie uniquement (double diplomation) et ouvert aux manipulateurs en radiologie							
	Diplôme :		Master		Domaine :		STS		Mention Licence :				Liste à choix		Mention Licence professionnelle :		Liste à choix	
	Mention Master :		Santé.		Spécialité BUT :		Liste à choix		Mention spécifique ou intitulé du diplôme (Capacité, DEUST, IEP, EPISEN...) :						Libellé Parcours-type /!\ Non modifiable avant 29-30		Pratiques Avancées en Soins en Cancérologie -(Master 2 PASCAL)	
	Année universitaire d'ouverture souhaitée :		2026-2027		Années du cycle concernées le parcours : Ex: Si le parcours est proposé en L2 et L3, cocher L2 et L3 Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions		L1/BUT1		M1 commun à plusieurs parcours (M en Y)				Libellé des éventuel(s) parcours pédagogique(s) (non diplômants) :					
							L2/BUT2		M1 (tubulaire)									
							L3/BUT3		X M2									
	Composante porteuse principale :		SANTÉ		Si composante(s) associée(s), les sélectionner : Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions		AEI INTERNATIONAL SCHOOL		IAE PARIS EST		IUT SENART FONTAINEBLEAU		SEG					
							DROIT		IEP		LLSH		SESS - STAPS					
							EPISEN		INSPE		OSU - EFLUVE		ST					
							EUP		IUT CRETEIL VITRY		X SANTÉ							
ORGANISATION DE LA FORMATION																		
Site d'enseignement : Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions		A. BOULLE		DUVAUCHELLE		LIVRY-GARGAN		SENART		VITRY		Echelle de la délocalisation :		100% des heures d'enseignement				
		BONNEUIL		FONTAINEBLEAU		MAIL DES MECHES		ST DENIS		X 100 % DISTANCIEL								
		CAMPUS CENTRE		HENRI MONDOR		MAISON DES LANGUES		ST SIMON		HYRBIDE								
		CITE DESCARTES		LES GEMEAUX		PYRAMIDE		TORCY		DELOCALISATION								
Modalité d'organisation du parcours : Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions		FI		FC		FA		FI/FA (même maquette pour FI et FA)		X FI/FC (même maquette pour FI et FC)		FA/FC (même maquette pour FA et FC)		FI/FA/FC (même maquette quel que soit le régime)				
SPECIFICITES DE LA FORMATION																		
Formation en anglais : Hors LVE obligatoire		Entre 1 et 25 % des heures d'enseignement		Sensibilisation à l'entrepreneuriat :		Non concerné		POUR CYCLE 1 UNIQUEMENT UE TEDS - transition écologique pour un développement soutenable : Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions		Oui - tronc commun de l'UE TEDS (Licence)		Oui - tronc commun de l'UE TEDS + contextualisation disciplinaire (Licence)						
EFFECTIFS																		
Effectifs prévisionnels en S1/S2 :				Effectifs prévisionnels en S3/S4 :				Effectifs prévisionnels en S5/S6 :										
ACTEURS DE LA FORMATION	PORTAGE DE LA FORMATION <i>Pour rappel, conseil de perfectionnement obligatoire</i>																	
	Nom, prénom du responsable(s) de mention :		D Trawale & Aline Floch		Nom, prénom du responsable(s) du parcours-type :		I Fromantin & F Canoui-Poitrine		Mise en place conseil de perfectionnement : <i>Obligation réglementaire</i>		Oui		/!\ Conseil perfectionnement obligatoire Cadrage UPEC à venir					
	Mail du responsable(s) de mention :		aline.floch@u-pec.fr		Mail du responsable(s) du parcours-type :		florence.canoui-poitrine@u-pec.fr		Périmètre du conseil de perfectionnement :		Mention		→Si "autre", préciser:					
	PARTENARIATS ACADEMIQUES NATIONAUX																	
	Formation en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur français :		Oui		Si oui, précisez l'établissement :		Sorbonne Université		S'agit-il d'une co-accréditation ? <i>Pour rappel, la co-accréditation se fait à la mention</i>		Non		Co-conception des formations - CCF Pour en savoir plus →  L'équipe CCF se tient à votre disposition à : coconception-formation@u-pec.fr					
	PARTENARIATS INTERNATIONAUX																	
Partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur étranger :		Non		Si oui, précisez l'établissement :				S'agit-il d'une collaboration dans le cadre d'Aurora ?		Liste à choix		Pour en savoir plus sur Aurora →  Aurora European University Alliance website Aurora UPEC website						

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST

LICENCE

BUT

LICENCE PROFESSIONNELLE

MASTER

Modalités de contrôle de l'assiduité (recopier ici le texte voté en conseil de gestion) :	20 % d'absence autorisé sur le volume horaire de la formation	Conditions et procédures de redoublement en Master :		FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	
Le recrutement en M1 sur Mon Master est commun à plusieurs parcours-types (M en Y) :	Non	→ Si M en Y, modalités de répartition des étudiants vers les parcours-types de M2 :		Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	accompagnement téléphonique ou si besoin RDV avec les responsables pédagogiques et responsables d'UE
Règle de compensation entre UEs et/ou semestres :	Aucune compensation	→ UEs concernées par la règle de compensation (le cas échéant) :		FA - Rythme d'alternance prévu :	
Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en FI)	4 mois	→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :	au semestre 4	→ Préciser si M1/M2	M2
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :		→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :		→ Préciser si M1/M2	

DIPLÔME D'INGENIEUR

ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)

